

Fiche projet - Cantines scolaires : circuits courts au Costa Rica

Informations générales

PROJET RÉALISÉ

Date de début : --

Zones d'intervention : [Amérique centrale et du Sud](#)

Date de fin : --

Pays d'intervention : [Costa Rica](#)

Localité : Costa Rica

Budget : --

Financeurs régionaux : [Région Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

Financeurs nationaux : --

Autres financeurs : --

Secteurs d'intervention : [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Carmejane

Type de structure : ÉTABLISSEMENTS
D'ÉDUCATION, DE SANTÉ ET DE RECHERCHE,
Etablissement scolaire

Adresse : Route d'Espinouse, 04510 LE CHAFFAUT-
SAINT-JURSON

Pays d'intervention : [France](#)

Secteurs d'intervention : [Éducation à la citoyenneté
mondiale](#), [Environnement](#), [Mobilité - Volontariat](#)

Contexte

La signature d'une lettre d'intention en vue d'une coopération entre la Région Provence- Alpes-Côte d'Azur et la République du Costa Rica, le 21 février 2019, a permis de formaliser la volonté d'établir des échanges autour de la protection de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques. L'approvisionnement en circuits courts dans les cantines scolaires et la décarbonisation ont été spécifiquement cités comme des axes d'action prioritaires.

L'expertise reconnue du lycée de Carmejane en matière d'approvisionnement de sa cantine scolaire en circuits courts contribuera à la mise en place d'un programme d'approvisionnement d'un circuit court dans les cantines scolaires en partenariat avec le ministère d'Éducation publique (MEP). De son côté, le MEP propose de partager avec le lycée régional son expertise en labellisation neutralité carbone des établissements scolaires.

Partenaires locaux

- ministère d'Éducation publique de la République du Costa Rica

Objectifs du projet

- Mettre en œuvre les principaux axes d'action de la coopération entre la Région Sud et le Costa Rica et favoriser le Plan Climat régional « Une COP d'avance » ;
- Partager l'expertise et les expériences des partenaires pour la mise en place d'actions bénéfiques au développement de la jeunesse tant au Costa Rica qu'en Région Sud.